



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 60 bis /2024

Modalités d'admission et capacités 2025-2026 – Master Intelligence Artificielle et Société (s)

**Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa consultation écrite du 18 décembre 2024**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu l'arrêté du Recteur de la région académique d'Ile de France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Ile de France du 12 novembre 2024 nommant El Mouhoub Mouhoud Administrateur provisoire de l'Université Paris Sciences et Lettres ;

Vu la désignation du Président de l'Université PSL, El Mouhoub Mouhoud, par délibération n° 48/2024 du 17 décembre 2024 ;

DECIDE

Article unique :

Le Conseil d'Administration approuve les modalités d'admission et les capacités d'accueil du diplôme d'établissement de grade de master « Intelligence Artificielle et Société (s) » de l'Université PSL en M1 et en M2 au titre de l'année universitaire 2025-2026, telles qu'annexées à la présente délibération.

28 voix « pour »,

0 voix « contre »,

1 abstention(s),

Le Président

Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Admissions 2025/26

—

Modalités de recrutement & capacités d'accueil

- Bachelor International Bachelor of Sciences in Artificial Intelligence (IBSAI)
- Master Intelligence Artificielle et Société(s)

1) Bachelor International Bachelor of Sciences in Artificial Intelligence (IBSAI)

1. Capacité d'accueil 2025/26 (L1)

- **Nombre de places offertes (primo-arrivants L1) : 30**

2. Prérequis

Conditions d'éligibilité :

- Baccalauréat général de l'enseignement secondaire français, obtenu en France ou à l'étranger, ou diplôme étranger à équivalence reconnue, avec des résultats académiques solides dans l'ensemble des matières.
- Avoir suivi des cours de mathématiques avancés et au moins un cours de sciences avancé (physique, informatique, biologie, etc.).
- Maîtriser l'anglais au niveau C1 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

3. Attendus

Les candidats au Bachelor IBSAI doivent :

- Manifester une forte curiosité intellectuelle pour les sciences, les technologies et leurs applications interdisciplinaires.
- Démontrer des compétences solides en mathématiques et dans une discipline scientifique avancée (analyse, modélisation, résolution de problèmes).
- Posséder des aptitudes à mener des raisonnements rigoureux, ainsi qu'une capacité d'organisation et de travail approfondi.
- Disposer d'un excellent niveau d'expression écrite et orale en anglais (C1 minimum).

4. Procédure de recrutement

Sur dossier.

- Les admissions se déroulent sur *Parcoursup* (selon le calendrier national) ou via la plateforme *Etudes en France* pour les candidats concernés, conformément à la réglementation en vigueur pour une première inscription en première année de licence en France.
- Les dossiers sont examinés sur la base des critères académiques, des compétences linguistiques et de la motivation des candidats.

5. Pièces exigées dans le dossier de candidature

• Pour les candidats en terminale :

- Bulletins de première et terminale (trimestres disponibles pour les futurs bacheliers 2025)
- Résultats des épreuves anticipées du Baccalauréat (français).
- Lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le Bachelor IBSAI.
- Fiche Avenir

• Pour les candidats déjà titulaires du baccalauréat :

Joindre en complément :

- Bulletin de troisième trimestre de terminale
- Relevé de notes du baccalauréat
- Relevés de notes de l'enseignement supérieur (le cas échéant).

• Pour les candidats internationaux (en terminale ou dans l'enseignement supérieur) :

Joindre en complément :

- Traduction certifiée des relevés de notes
- Justificatif du niveau d'anglais (TOEFL, IELTS ou équivalent).

6. Critères généraux d'examen des vœux (CGEV)

Les dossiers seront évalués sur les éléments suivants :

- **Résultats académiques :**
 - Niveau en mathématiques et dans une discipline scientifique avancée.
 - Progression des résultats au cours des dernières années.
- **Compétences et savoir-faire :**
 - Capacité à analyser, modéliser et résoudre des problèmes complexes.
 - Autonomie, organisation et méthodes de travail.
- **Savoir-être et motivation :**
 - Curiosité pour les thématiques de l'intelligence artificielle et des sciences interdisciplinaires.
 - Adéquation entre le projet exprimé et les objectifs de la formation.
 - Qualité de l'expression écrite et orale en anglais.

7. Organisation et composition de la commission de recrutement

- La commission de recrutement est présidée par le directeur ou la directrice du Bachelor IBSAI, accompagnée des responsables pédagogiques du programme.
- Elle comprend des enseignants-chercheurs et des professionnels issus des disciplines couvertes par le Bachelor.



2) Master Intelligence Artificielle et Société(s)

1. Capacités d'accueil 2025/26 (M1)

- Capacité totale annuelle : 50 étudiants en M1, 150 étudiants en M1 et M2
- Nombre de places offertes en 2025/26 (M1) : 50

2. Prérequis

Conditions d'éligibilité :

- Être titulaire ou en préparation l'année de la candidature d'un diplôme de niveau Licence (Bac +3) en informatique, mathématiques, sciences humaines et sociales (SHS), ou dans une discipline connexe, avec un excellent dossier académique.
- Disposer d'une formation solide en mathématiques et/ou en informatique (au minimum des bases en programmation).
- Démontrer un intérêt pour les questions liées aux impacts sociétaux, éthiques et organisationnels de l'intelligence artificielle, ou pour les méthodes computationnelles en sciences sociales.
- Niveau d'anglais requis : C1 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

3. Attendus

Les candidats doivent :

- Manifester un intérêt pour les approches interdisciplinaires combinant sciences des données et sciences humaines et sociales.
- Démontrer des capacités de réflexion critique sur les enjeux sociétaux, éthiques et réglementaires liés à l'IA.
- Disposer de compétences en analyse, modélisation, et résolution de problèmes complexes.
- Avoir une appétence pour les méthodes quantitatives (en sciences sociales) et en particulier les mathématiques et l'économétrie.
- Avoir une capacité à travailler en équipe sur des projets multidisciplinaires.

4. Procédure de recrutement

Sur dossier et entretien.

• Dépôt de candidature :

Les admissions se déroulent via la plateforme de candidature de l'établissement et/ou via Études en France pour les candidats internationaux concernés.

• Sélection des dossiers :

Analyse des relevés de notes, lettre de motivation, et éventuelles lettres de recommandation.

• Entretien pour les candidats admissibles :

Les entretiens évaluent la motivation, la capacité à évoluer dans un cadre interdisciplinaire, et la cohérence entre le projet du candidat et les objectifs du programme.

5. Pièces exigées dans le dossier de candidature

• Pour les candidats titulaires d'une Licence :

- Relevés de notes des trois années de Licence ou équivalent (et attestation de réussite si disponible).
- Lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le Master IA & Société.
- Curriculum vitae.
- Lettres de recommandation (optionnelles mais recommandées).

• Pour les candidats internationaux :

Joindre en complément :

- Traduction certifiée des relevés de notes et diplômes.
- Résultats de tests de langue (TOEFL, IELTS, ou équivalent pour justifier du niveau C1 en anglais).



6. Critères généraux d'examen des vœux (CGEV)

Les dossiers seront évalués sur :

- **Résultats académiques :**
 - Niveau en mathématiques, informatique ou sciences sociales selon le parcours antérieur.
 - Cohérence entre le cursus suivi et les exigences du Master.
- **Résultats académiques :**
 - Niveau en mathématiques, informatique ou sciences sociales selon le parcours antérieur.
 - Cohérence entre le cursus suivi et les exigences du Master.
- **Compétences interdisciplinaires :**
 - Capacité à comprendre les enjeux sociétaux et technologiques de l'IA.
 - Capacité à utiliser l'IA en sciences sociales.
 - Aptitude à travailler dans des contextes mêlant sciences exactes et sciences humaines.
- **Motivation :**
 - Intérêt pour les problématiques éthiques et réglementaires de l'IA.
 - Intérêt pour l'utilisation pour analyser et comprendre des phénomènes sociaux et économiques.
 - Cohérence entre le projet professionnel et le programme du Master.

7. Organisation et composition de la commission de recrutement

- La commission est présidée par le directeur ou la directrice du Master IA & Société(s).
- Elle inclut des enseignants-chercheurs issus des disciplines couvertes par le Master (mathématiques, informatique, sciences humaines et sociales).